

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Objet : Eau potable – baryum ; concentration hors norme pour 2017

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, Directeur général / secr.-trésorier de la susdite municipalité:

QUE les résultats concernant la qualité de l'eau potable distribuée sur le réseau d'aqueduc municipal révèlent, pour l'année 2017, des concentrations moyenne de baryum de 1.1 mg / litre alors que la concentration annuelle devrait être de 1mg / litre.

QUE, sur la base de l'avis donné par la direction de santé publique et responsabilité populationnelle du CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du Québec, cette situation peut avoir des effets sur certains groupes de la population.

QUE des informations sur le dossier ainsi que sur les mesures de protection à prendre sont disponibles à l'adresse électronique <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/contamination-de-l-eau-potable-d-un-puits/baryum/> dans un document pouvant être obtenu au bureau municipal sur les heures d'affaires ou sur le site Web de la municipalité sous l'onglet « Nouvelles environnementales » de la page d'accueil.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,
Ce 9 mai 2018.

Signé :

Mario Picotin
Directeur général / secr.-trésorier